

COMMUNE DE PRESLY

BULLETIN MUNICIPAL N°9

ANNEE 2023



BONNE ANNEE 2023

LE MOT DU MAIRE



Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2023.

2023 : Nouvelle année qui permettra au Conseil municipal et au Maire de poursuivre le travail pluri annuel sur les dossiers techniques déjà lancés au cours des précédentes années.

Pendant l'année écoulée nous pouvons résumer les opérations réalisées.

Février 2022 : Curage des fossés de la commune pour l'écoulement des eaux pluviales sur l'ensemble du bassin de la commune.

Avril 2022 : Campagne de curage des eaux pluviales sur le réseau souterrain et maçonné du village redonnant une fluidité du réseau pour une durée de 10 ans environ. Parallèlement et pendant la campagne, la mutualisation des prix a permis les vidanges des fosses des habitations en regroupant les demandes.

13 Juillet 2022 : La liberté retrouvée a permis de tirer un feu d'artifice sur le pas de tir de Presly le soir du 13 juillet avec un public de 200 personnes environ au plus fort de la soirée grâce au comité des fêtes.

Chaudière de la commune :

La convention signée a permis de lancer une étude de faisabilité pour le changement de la chaudière et la possibilité d'un réseau de chauffage.

Les conclusions seront finalisées en 2023 pour connaître le choix définitif : changement de chaudière avec ou sans réseau de chauffage à partir du bois déchiqueté ; les contraintes techniques sont assez lourdes pour ce projet .

24 octobre 2022: Réunion publique et échanges sur la vie communale et le comportement social de nos amis les chiens qui a connu un succès grâce à la participation du maître chien d'Oizon qui nous a éclairé sur le comportement de nos amis les bêtes.

30 Octobre 2022 : Presly a pu organiser le spectacle « l'oiseau bleu » réalisé par la compagnie les Poupées Russes.

Décembre 2022: Comme chaque année les bons d'achat étaient distribués aux Séniors en Décembre .

* La fibre sera installée en 2024 avec un démarrage en décembre 2023 et la mise à plat de l'adressage de la commune (adresse fixe et définitive par habitation).

* Les travaux d'entretien des chemins de commune seront poursuivis grâce à la coopération de la commune de Nançay et de son équipe technique que nous remercions chaleureusement pour la qualité de ses interventions.

* L'Ecole a vu ses effectifs croître et nos efforts sont constants pour maintenir les effectifs à un niveau qui en assure la pérennité .

* Enfin la redevance d'enlèvement des ordures ménagères a été remplacée à partir du 1^{er} janvier 2023 par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur toutes les communes de la communauté Sauldre et Sologne.

Afin de limiter les écarts de valeur le conseil intercommunal de Sauldre et Sologne a voté le plafonnement des bases à deux fois la valeur locative moyenne soit 2700 € environ

A titre d'exemple et sur la base d'un taux qui serait de 15 % environ le montant de la taxe serait de l'ordre de 279 € pour une base (taxe foncière des propriétés bâties) de 1925 €

La redevance et la taxe ont leur montant fixé par rapport à un budget prévisionnel du service d'enlèvement des ordures ménagères , budget qui doit être équilibré chaque année et qui depuis début 2022 subit des pressions sur les coûts très élevés.

La taxe sera payée chaque année le 15 octobre et intégrée à l'avis de taxe foncière

La commune poursuivra le fleurissement du village en intégrant de nouvelles variétés au cours de l'année.

* Les canaux de diffusion sont multiples et permettent de suivre les informations délivrées par les services de la commune , ils sont accessibles sur le site web : www.mairiedepresly.fr, sur l'application panneau pocket téléchargeable gratuitement sur votre téléphone et la distribution physique dans vos boîtes aux lettres .

Nicolas MOREAU

Maire

ETAT-CIVIL

Conformément à la réglementation UE 2016/679 relative à la protection des personnes physiques à l'égard de leurs données à caractère personnel. Seuls le nom des familles qui ont autorisé la parution dans le bulletin municipal sont inscrits ci-dessous.



NAISSANCES: 5

Armand BEDET, 6 Route du Bois Bernard

Lou CHOLLET, 54 Route de Nançay

Lowan RAVARD, 2 Allée des Acacias

Martin RIBEIRO CAREMEL, Les Thibaults

Noah MIGEON, Les Ruesses

MARIAGE: 1

M. Daniel ROBERT et Mme Mireille RUIZ-SOLER-BEAUCLAIR

Le 17 septembre 2022



DECES: 3



M. Georges GINOUX le 10 mars

M. Christian LE PELLY DUMANOIR le 25 octobre

M. Robert PELLERIN le 5 décembre

M. Georges GINOUX, Maire de la commune de 1995 à 2014.

Puis Sénateur du 01/05/2004 au 30/06/2005.

M. Christian LE PELLEY DUMANOIR , conseiller municipal de 1989 à 2014.

Nos pensées vont aux familles des défunts.

TARIFS COMMUNAUX

CIMETIERE

Délibération du conseil municipal du 29 mars 2022.

Concessions :	50 ans: 150€
Case de columbarium :	15 ans: 150€
	30 ans: 300€
	50 ans: 500€
Cavurne :	50 ans: 1 000€

CANTINE

Conseil syndical du SIRP Presly/ Ménétréol-sur-Sauldre du 31 mars 2022.

Tarif enfant 2.55€.

Participation des communes 1.52€ par repas.

TENNIS

Délibération du conseil municipal du 29 mars 2022.

Abonnement annuel : 60€

Abonnement annuel Preslien: 30€

Abonnement mensuel : 15€

SALLE DES FÊTES

Délibération du conseil municipal du 29 mars 2022.

Durée	Preslien ou extérieur	Tarif	Caution	Caution ménage
1 journée	Preslien	150€	150€	50€
	Extérieur	200€	200€	50€
Week-end	Preslien	250€	250€	50€
	Extérieur	380€	380€	50€
Location 4heures		85€	85€	50€

ECOLE DE PRESLY

Mme MALICHARD Sandra enseigne à l'école primaire de Presly depuis 2002. Cette année, dans sa classe, des élèves de petite section au CE1 y font leurs apprentissages. Catherine GOUDAL, ATSEM et Noëlle RAVARD, AESH, l'aident dans sa tâche.

L'école compte 16 élèves dont 13 de Ménétréol-sur Sauldre, 1 de Ennordres et 2 de Presly. Ces derniers ont eu la chance de faire un cycle piscine à Aubigny-sur-Nère de 11 séances, ils vont également régulièrement à la bibliothèque d'Aubigny-sur-Nère.

À l'approche des fêtes de fin d'année, un sapin de Noël a été installé dans la classe et les élèves ont répété leur spectacle qu'ils ont offert à leurs parents à la salle des fêtes de Presly le vendredi 16 décembre. Il n'y en avait pas eu depuis Noël 2019 à cause de la pandémie.

En attendant d'autres projets, les écoliers et leur enseignante souhaitent un joyeux Noël à tous les Presliens et une bonne année 2023.



SAISON CULTURELLE 2022

Dans le cadre de la saison culturelle 2022, la Compagnie des Poupées Russes nous a présenté leur pièce de théâtre « l'Oiseau Bleu », le dimanche 30 octobre 2022.

45 adultes et 16 enfants étaient présents et émerveillés par cette superbe représentation.

A la fin, les enfants ont eu un moment, avec les actrices, pour échanger et donner leurs avis.



Photos prises lors de la représentation à Presly.

BUDGET COMMUNAL FONCTIONNEMENT 2022

Dépenses de fonctionnement

011	Charges à caractère général	236 936,55
012	Charges de personnel et frais assimilés	116 433,00
014	Atténuations de produits	18 483,00
023	Virement de la section d'investissement	87 422,20
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 998,25
65	Autres charges de gestion courante	68 775,00
66	Charges financières	1 000,00

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

545 048,00

Titre du graphique



- 011 Charges à caractère général
- 012 Charges de personnel et frais assimilés
- 014 Atténuations de produits
- 023 Virement de la section d'investissement
- 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 65 Autres charges de gestion courante

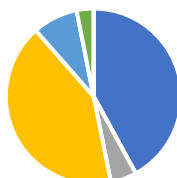
Recettes de fonctionnement

002	Résultat de fonctionnement reporté	229 041,12
013	Atténuations de charges	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	26 240,00
73	Impôts et taxes	227 292,00
74	Dotations, subventions et participations	45 472,00
75	Autres produits de gestion courante	17 002,88
77	Produits exceptionnels	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

545 048,00

Titre du graphique



- 002 Résultat de fonctionnement reporté
- 013 Atténuations de charges
- 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses
- 73 Impôts et taxes
- 74 Dotations, subventions et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- 77 Produits exceptionnels

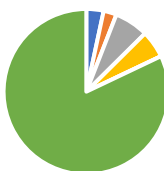
BUDGET COMMUNAL INVESTISSEMENT 2022

Dépenses d'investissement

001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	7 796,49
20	Dépenses imprévues	5 886,00
16	Emprunts en euros	15 352,00
20	Immobilisations corporelles	12 400,00
204	Subventions d'équipement	0,00
21	Immobilisations corporelles	189 557,51

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 230 992,00

Titre du graphique



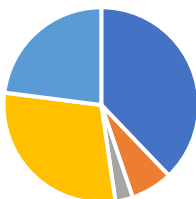
- 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- 20 Dépenses imprévues
- 16 Emprunts en euros
- 20 Immobilisations corporelles
- 204 Subventions d'équipement
- 21 Immobilisations corporelles

Recettes d'investissement

21	Virement de la section de fonctionnement	87 422,20
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 998,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 714,49
13	Subventions d'investissement	67 782,00
16	Emprunts et dettes assimilées	53 075,06

TOTAL DES RECECETTES D'INVESTISSEMENT 230 992,00

Recettes investissement



- 21 Virement de la section de fonctionnement
- 40 Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 10 Dotations, fonds divers et réserves
- 13 Subventions d'investissement

TRAVAUX REALISES EN 2022

- 8 tonnes de sable, c'est la quantité retirée après la campagne de nettoyage du réseau d'eau pluviale sur la commune.
- Réfection de la porte d'entrée de la Mairie.
- Réfection des volets et de la porte d'entrée de l'Agence Postale.
- Remplacement du tracteur communal.
- Déplacement de la place handicapé et remplacement des volets roulants à la salle des fêtes.



SIAEP PRESLY ENNORDRES

Le 18 décembre à 3 heures du matin et par – 9 ° la distribution d'eau potable à partir du forage numéro 1 était stoppée à cause de l'ensablement du Château d'eau .

Après les analyses de l'eau potable du forage numéro 2 et la purge du réseau , la remise en eau potable de l'ensemble obtenait le feu vert le vendredi 23 décembre à 16 heures pour que toutes les équipes mobilisées ainsi que les deux communes puissent passer un Noël sans soucis.

Compte tenu de l'état du château d'eau et malgré les nombreuses maintenances et réparations , il n'est plus possible de l'utiliser au risque d'engager des coûts prohibitifs.

Les pré -études sont lancées pour bâtir un calendrier avec la création d'un forage de substitution afin d'assurer la stabilisation de la distribution de l'eau potable.

Schéma patrimonial du réseau d'eau potable des communes d'Ennordres et Presly:

Après l'accord sur l'octroi de subvention (70 %) l'appel d'offres a permis de retenir le cabinet le mieux disant (critères de prix et critères techniques) qui réalise l'étude pendant l'année 2023 afin d'optimiser les dépenses à programmer , les recherches de fuite et permettre de neutraliser les risques potentiels en géolocalisant les zones à risque.

La cartographie et les conclusions seront connues en fin d'année 2023.

COMITE DES FETES

Depuis le dernier bulletin, un nouveau bureau a été élu.

Audrey BEAUDETTE : Présidente

Cyrille CLOZIER : Secrétaire

Armelle SOULAT : Trésorière

Rodolphe MANDRA : Membre du bureau

Grâce à la fin des restrictions sanitaires, en 2022 nous avons organisé le 13 juillet de Presly. Nous tenons à vous remercier pour votre présence en nombre et chaleureuse, pour la joie apportée par le défilé aux lampions des enfants de toutes les communes environnantes et leurs yeux émerveillés lors du feu d'artifice.

Des remerciements particuliers à l'aide logistique précieuse et la bonne humeur contagieuse offertes bénévolement par Yves et Brigitte BEDET ainsi que par Sophie MANJOO.

Commencé à l'initiative du bureau précédent, le balisage des chemins communaux de Presly s'est achevé en 2022. Merci mille fois à Alain VILLEQUNAUULT, Hervé RENAUDINEAU et Rodolphe MANDRA grâce à qui nous pouvons tous nous promener et redécouvrir notre belle commune.

Et comme chaque année bien entendu, nous avons offert des livres pour le Noël de l'École.

Nous manquons toujours de bénévoles et volontaires pour organiser d'autres manifestations et festivités. N'hésitez pas à nous contacter pour faire partie de l'équipe !

Le Comité des Fêtes de Presly vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2023 !



ELAGAGE CONSEILS ENEDIS

L'élégage

FICHE PRATIQUE
Élagage

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Pour assurer la sécurité des biens et des personnes ainsi que la sécurité du réseau public d'électricité, ENEDIS réalise des travaux d'entretien de la végétation à proximité des ouvrages électriques.

Comment se partagent les responsabilités pour l'élégage ?

L'élégage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant pour :

- les arbres plantés en domaine privé débordant sur le domaine public où est située la ligne électrique,
- les arbres en domaine privé ou public qui n'ont pas été plantés conformément aux distances réglementaires (Norme NF C11-201),
- les arbres plantés en domaine privé après l'installation de la ligne électrique.

Dans ces cas : l'élégage doit être réalisé par le propriétaire après envoi d'une DT-DICT (cf. fiche DT-DICT) à ENEDIS et après réception d'informations sur les mesures de sécurité de la part d'ENEDIS. La prise en charge des coûts de travaux revient au propriétaire.

Consignes de sécurité :

- informer ENEDIS de toute végétation poussant aux abords d'un ouvrage électrique,
- ne pas planter ou laisser pousser des arbres aux abords de tout ouvrage électrique,
- veiller à entretenir régulièrement sa végétation.

L'élégage est à la charge d'ENEDIS dans tous les autres cas. Chaque propriétaire en est informé au préalable et la prise en charge financière revient à ENEDIS.

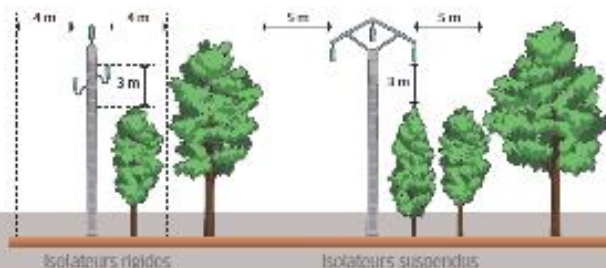


A noter : Les fruits de coupe appartiennent au propriétaire. Par conséquent, ils ne sont pas évacués par ENEDIS ou l'entreprise prestataire suite à l'élégage.



Le propriétaire privé à l'obligation de laisser l'accès à la zone d'élégage.

Quelles sont les distances réglementaires à la construction des lignes électriques ?



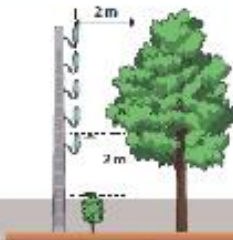
Lignes haute tension (HTA)

Attention : les distances varient selon les types de lignes.

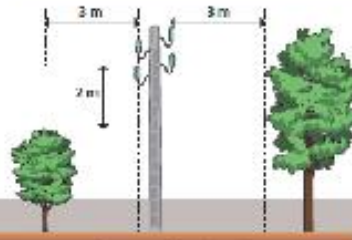
ENEDIS demande que l'élégage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.



Lignes isolées basse tension (BT)



En agglomération



Hors agglomération

Lignes basse tension (BT)

PRESENCE VERTE



Tél. : 02.48.23.06.82

Nos solutions de téléassistance aux personnes âgées ou handicapées :



Offre Activ'zen

**Activ'zen : autonome
mais jamais seul.**



Vous souhaitez rester chez vous et continuer à mener des activités comme bon vous semble en toute sécurité. Avec la solution Activ'zen, il vous suffit d'appuyer sur la touche de votre médaillon ou de votre transmetteur pour alerter immédiatement la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Frais d'installation : 39 €
Abonnement : 24 € par mois

* **Option Sécurité** : dans le cadre de la loi Morange, nos équipes peuvent installer et entretenir un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF). Vous avez ainsi la certitude qu'en cas de détection de fumée, notre centrale d'écoute mettra tout en oeuvre pour vous apporter aide, assistance et secours.

4,50 € par mois

5 € par mois



* **Option Sérénité** : elle permet le déclenchement automatique d'une alarme en cas de chute brutale. Vous et votre entourage êtes ainsi totalement rassurés.

* **Option Accessibilité** : une solution fiable pour une gestion sécurisée de l'accès au domicile (intervenant réguliers et secours).



- 50 % sur notre prestation Activ'zen
avec la réduction d'impôt
selon la loi de finances et décrets en vigueur



Offre Activ'mobil

**Activ'mobil : en sécurité
en tous lieux.**



Toujours en mouvement, nous vous accompagnons quelles que soient vos activités, y compris en dehors de votre domicile grâce à la géolocalisation. En cas de besoin, il vous suffit d'appuyer sur la touche du téléphone mobile fourni pour alerter la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Le coffre à clés



Agence de Bourges 7, rue de l'Île d'Or 18022 BOURGES Cedex

www.presence-verte-18-bourges.com



LES SAPEURS POMPIERS BERRY SOLOGNE

SAPEURS POMPIERS BERRY SOLOGNE

L'année 2022 se termine pour laisser place à cette année 2023, et comme le veut la tradition les Sapeurs-Pompiers de Berry Sologne vous souhaitent une bonne année qui, espérons-le sera plus favorable à la suite de cette crise sanitaire.

A ce jour, l'effectif de notre caserne réuni depuis 2 ans maintenant, est de 26 sapeurs-pompiers, 2 nouvelles personnes ont présentés un intérêt pour devenir volontaire au sein de notre caserne.

Le centre de secours est toujours sous la responsabilité du Lieutenant Soulat assisté par ses 2 adjoints le Sergent-Chef David CAPAYROU et le Sergent-Chef Jean-François TURPIN.

L'opérationnelle :

Nous couvrons toujours 4 communes : La Chapelle d'Angillon, Presly, Ivoy-le-Pré et Méry-ès-Bois, ainsi que des communes voisines occasionnellement.

A ce jour nous en sommes à 207 interventions comprenant secours à personnes, feux de forêt, feux de voiture, inondations.

A cela, ajoutons le départ de plusieurs de nos collègues pour renfort feux de forêt dans les départements de Gironde et du Maine et Loire cette été. La solidarité et la cohésion font partie de la devise des Sapeurs-Pompiers.



Départ de 2 de nos collègues en Gironde.

Nos disponibilités hebdomadaires sont assurées mais nous recherchons toujours à recruter du personnel pour pouvoir garantir une meilleure couverture opérationnelle et ainsi décharger les sapeurs-pompiers conventionnés avec leur travail.

L'amicale Berry Sologne :

Nous remercions les habitants de leur accueil chaleureux lors de notre tournée de calendriers annuel ainsi que de leur don qui nous permettent de payer nos cotisations annuelles et qui nous aide à améliorer la vie du centre.

L'argent récolté lors de ces calendriers sert aussi à créer divers événements dans les villages tels que bal, 14 juillet, Téléthon, Sainte Barbe. Cette année 2023 sera marqué par le bal des sapeurs-pompiers d'Hiver organiserons en début d'année, sur la commune de Méry-ès-Bois.

SITES OFFICIELS PRATIQUES AU SERVICE DU PUBLIC

Pré-plainte en ligne



- Déposer une plainte pour une atteinte aux biens (vol, destruction, dégradation) ou un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine) dont l'auteur est inconnu. Un RDV est ensuite fixé avec l'usager pour signer la plainte.

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Signalement sur internet



- Signaler tout contenu ou comportements illicites sur Internet.
- Les tentatives d'escroqueries par internet sont traitées sur ce site jusqu'à l'ouverture de THESEE

www.internet-signalement.gouv.fr

Trouver une brigade ou commissariat



- Localiser et contacter un service de police ou de gendarmerie assurant un accueil des victimes.

www.interieur.gouv.fr/Contact/Contacter-une-brigade-de-gendarmerie-ou-un-commissariat-de-police

Connaitre ses points restants sur le permis de conduire



- Télépoints : connaître le nombre de points restants sur son permis de conduire.

<https://tele7.interieur.gouv.fr/tlp/>

Brigade numérique gendarmerie



- Échanger par messagerie instantanée avec un gendarme, qui répond 24h/24 et 7j/7 aux questions des usagers et peut les accompagner vers les téléservices ou vers les unités territoriales.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique



Rendez-vous en ligne

- Prendre rendez-vous en ligne avec une brigade de gendarmerie (pour un dépôt de plainte, une formalité administrative...). Service expérimenté dans les départements 35 et 45

<https://annuaire.service-public.fr/>

Dijihadisme



- Signaler une situation inquiétante si un phénomène de radicalisation violente paraît menacer un membre de sa famille ou un proche (en particulier le cas d'un mineur risquant de rejoindre un mouvement radical violent à l'étranger).

0 800 005 696 Numéro vert gratuit en journée, formulaire hors heures ouvrables.

www.stop-dijihadisme.gouv.fr

Fraude à la carte bancaire



- PERCEVAL : Les internautes signalent en ligne un usage frauduleux de carte bancaire, après avoir fait opposition sur celle-ci, lorsqu'ils sont toujours en possession de leur carte.

Un récépissé est délivré favorisant les démarches de remboursement auprès de sa banque.

psl.service-public.fr/mademarche/FCB/demarche

Violences sexuelles et sexistes



- Les internautes, victimes ou témoins de violences sexuelles et sexistes signalent les faits aux forces de sécurité intérieure.
- Offre un accompagnement personnalisé aux victimes vers les associations partenaires et les services d'enquête.

www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr



Tranquillité vacances

- Opération tranquillité vacances (OTV) : Les internautes se réinscrivent en ligne à OTV, afin que police et/ou gendarmerie veillent sur leur domicile en leur absence.



Escroqueries sur internet

- THESEE : Déposer une plainte en ligne pour les escroqueries commises sur internet (fausse petite annonce, faux site de vente en ligne, rançongiciel, hameçonnage, fausse romance...).



Mise en relation

FRANCE SERVICES

Un espace d'accueil ouvert à tous !

AUBIGNY-SUR-NÈRE



Aide à l'utilisation des services en des outils numériques



Accompagnement aux démarches administratives



Accueil, information, orientation



France Services
proche de vous au quotidien



AUBIGNY SUR NÈRE
cœur de l'Essonne



Ministère de la Cohésion des Territoires et de l'Égalité



Ministère de la Santé



Ministère de l'Éducation Nationale



Ministère de l'Intérieur

FRANCE SERVICES VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES :

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, SERVICE SOCIAL (CPAM SOCIAL) Le mardi matin et les 2^{ème} et 3^{ème} vendredis matins. UNIQUEMENT sur RDV au 3646. Prononcer «Service Social». CARSAT (RETRAITE) Les 2^{ème} et 3^{ème} vendredi du mois. UNIQUEMENT sur RDV au 3960 ou 09 71 10 39 60 - de 8h à 17h. FACILAVIE - SERVICE D'AIDE À DOMICILE Le 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h. - Tel : 02 48 23 06 70 - Choix 1 PERMANENCES IMPÔTS Le 1^{er} jeudi de chaque mois UNIQUEMENT sur RDV en visio. VÉOLIA Le 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h. ACTION (MUTUELLE COLLECTIVE INTERCOMMUNALE) Sur RDV - Tel : 05 64 10 00 48 ALCOOL ASSISTANCE (ADDICTION ALCOOL) Le 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h30 sur RDV - Tel : 02 48 58 48 14 ALEC 18 - Conseil sur la rénovation énergétique des logements Le 3^{ème} mardi du mois de 9h30 à 12h. UNIQUEMENT sur RDV au 02 48 69 71 90 LE CONCILIATEUR DE JUSTICE Uniquement sur RDV au 06 98 35 88 74 (Litiges avec le voisinage)	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE DROIT AU DROIT (CDAD DU CHER) - JURISTE Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois de 13h30 à 15h. UNIQUEMENT sur RDV. Tel : Mme FÉRAUD : 06 85 42 95 14, M. LOUCHART: 06 07 65 96 43 LE DÉFENSEUR DES DROITS (LITIGES AVEC DES ADMINISTRATIONS) Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois de 9h à 12h UNIQUEMENT sur RDV (serveur vocal) : 02 36 78 40 60, gerard.grelat@cdad-cher.fr UDAF DU CHER «POINT CONSEIL BUDGET» Le 4^{ème} lundi du mois - Toute la journée. UNIQUEMENT sur RDV au 02 48 24 03 49 Gendarmerie (violences intrafamiliales) Le 1^{er} mardi du mois de 9h à 12h. MGEN Ponctuellement sur RDV au 02 48 24 04 30. ASSOCIATION VIE LIBRE (ADDICTION ALCOOL ET AUTRES) Le 4^{ème} samedi du mois de 9h à 11h30 - Tel : 07 51 65 21 84 PERMANENCE LOGEMENTS (Enregistrement, denrées de logement, sociaux pour la commune d'Aubigny). Les lundis ou mercredis après-midi. UNIQUEMENT sur RDV - Tel : 02 48 81 50 00 (Mairie)
--	--

FRANCE SERVICES

POUR LES RENDEZ-VOUS CAF ET CPAM : APPELEZ FRANCE SERVICES

CAISSE D'ALLOCATIONS
FAMILIALES (CAF)

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE
MALADIE (CPAM)

Le mardi de 9h15 à 12h et de 14h à 16h.
Sauf vacances scolaires et
1^{er} jeudi du mois : permanence de
13h30 à 15h sur rdv.

UNIQUEMENT SUR RDV

L'ESPACE FRANCE SERVICES ACCUEILLE DE NOUVELLES PERMANENCES :

Depuis le mois d'avril, vous pouvez prendre rendez-vous
avec des spécialistes médicaux exerçant à l'hôpital
de Vierzon :

Gynécologues et
obstétriciens :

3^{ème} lundi de chaque mois

Sage Femme :
1^{er} vendredi de
chaque mois

Prendre rendez-vous sur Doctolib, sélectionner
«Hôpital de Vierzon», «Consultation Aubigny».



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Des agents polyvalents vous accompagnent dans les principales
démarches administratives de la vie quotidienne, en lien avec les
partenaires nationaux et locaux et vous orientent, en fonction de vos
besoins, vers les organismes compétents.

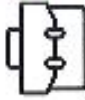
Soyez les bienvenus dans cet espace de services de proximité !

FAMILLE



Vous pouvez déclarer vos
revenus sur le site de la
CAF ou bien déclarer tout
changement de situation
(naissance, mariage...)

EMPLOI



Vous pouvez venir faire des
démarches sur votre espace
poleemploi.fr

SOCIAL/SANTÉ



Vous pouvez télécharger vos
décomptes, consulter vos
paiements ou télécharger une
attestation de droit sur ameli.fr

LOGEMENT



Vous pouvez faire une
demande de logement
social en prenant rendez-
vous au 02 48 81 50 00.

RETRAITE



Vous pouvez créer votre compte
sur le site de l'assurance retraite.fr
afin d'y trouver des informations
et télécharger vos documents.

ACCÈS AU DROIT



Des juristes vous informent
de vos droits et obligations.

Lundi : 9h30-12h00
et 13h30-16h30

Mercredi : 9h30-12h00
et 13h30-16h30

Mardi : 8h30-12h00
et 13h30-16h30

Jean : 8h30-12h00
et 13h30-16h30

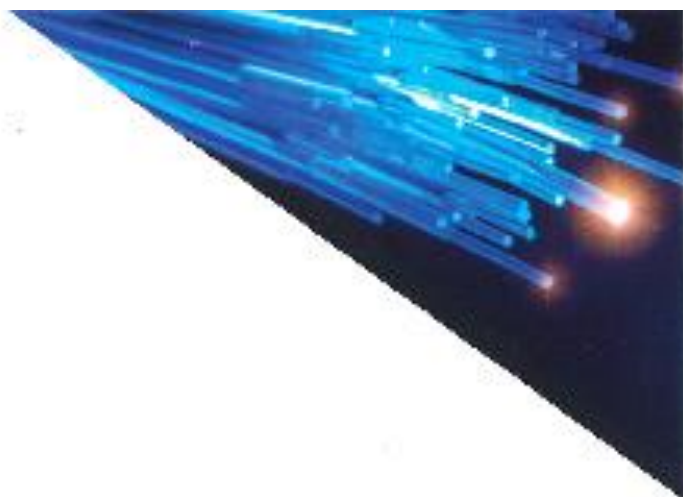


6 Avenue du 8 mai 1945
18700 Aubigny-sur-Nère



msap@aubigny-sur-nere.fr
Tel : 02 48 58 44 02

Vendredi : 8h30-12h00
et 13h30-16h00



La fibre bientôt chez vous !

L'aménagement numérique est un enjeu majeur pour l'attractivité et le développement de votre département.

Dans ce cadre, Berry Fibre Optique vous informe que les travaux de déploiement du réseau public en fibre optique débuteront prochainement sur votre commune.

Une question :
www.berryfibreoptique.fr



TRAVAUX AU RACCORDEMENT

Début des travaux (durée environ 15 mois)

- Relevé des boîtes aux lettres et études d'avant-projet;
- Relevé des infrastructures existantes et études d'exécution;
- Déclarations préalables et permissions de voirie;
- Installation de panneaux d'affichage des travaux dans votre commune;
- Travaux de génie civil;
- Travaux optiques;
- Contrôles et vérification de conformité;
- Intégrations informatiques des données.



designed by freepik.com

Fin des travaux et préparation de l'ouverture commerciale (3 mois)

- Annonce réglementaire de la fin des travaux;
- Préparation des opérateurs à l'ouverture commerciale.

Ouverture commerciale et raccordement

- Contactez le fournisseur d'accès internet de votre choix, présent sur votre commune;
- Un technicien de cet opérateur réalisera le raccordement jusqu'à votre domicile;
- Profitez des services de **la fibre optique chez vous!**

Un projet public porté par



ISA GROUPE



The advertisement banner for ISA GROUPE features a collage of images illustrating various services: a person cleaning a car, a person working in a garden, a person holding a basket of vegetables, a person working in a field, a person working in a greenhouse, a person working in a field, a person working in a field, and a person working in a field. The text on the banner includes:

- Entretien des espaces verts, jardinage, garde d'animaux...
- Lavéo, nettoyage de véhicules sans eau
- Service à la personne, Mobilier en palettes
- Maraîchage bio
- Intérim

ISA GROUPE
Ensemble, créons de l'emploi

9 bis av. du général de Gaulle
BP73 - 18700 AUBIGNY SUR NÈRE
accueil@isagroupe.fr
02.48.58.28.13
www.isagroupe.fr

... un besoin local, une réponse locale

Facebook icon and QR code

BRUITS DE VOISINAGE

EXTRAIT DE L'ARRÊTE PREFECTORAL N°2011-1-1573 PORTANT REGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE DANS LE DEPARTEMENT DU CHER

Article 15 : Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00

Les horaires des travaux réalisés par des entreprises chez des particuliers sont fixés par l'article 11 du présent arrêté soit :

Du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00

Le samedi de 8h00 à 19h00

Interdit le dimanche et les jours fériés

LE TACOT BERRICHON

Un nouveau commerçant ambulant passe sur notre commune 1 mardi sur 2 de 11h30 à 12h30 sur le parking devant la Poste.

Le Tacot Berrichon vous propose:

- Vente de produits bio et/ou locaux
- Prise de commande pour les produits frais comme les fromages, la viande et la charcuterie.
- Possibilité de livraison à domicile.

Contact au 06 32 30 35 29 ou par mail: letacotberrichon@laposte.net



LA BOULANGERIE STERN

Vous accueille les jours suivants : mardi, jeudi, vendredi et dimanche de 12h à 12h30 à côté de l'Agence Postale.

MY CITY POCKET DEVIENT PANNEAU POCKET

Retrouvez les informations de votre commune en téléchargeant l'application www.panneau-pocket.com sur google ou l'App store. Ou scanner le QRcode ci-dessous.

Application gratuite.



PUBLICATION DES ACTES DE LA COMMUNE ET DES SYNDICATS SIRP ET SIAEP

L'ordonnance n°2021-13110 du 7 octobre 2021 et le décret n°2021-13111 du même jour, assouplissent et réforment les règles de publicité des actes des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Depuis le 1er juillet 2022, la liste des délibérations du conseil municipal ou conseil syndical, les procès-verbaux et les arrêtés du maire sont à consulter sur le site internet de la mairie dans le module prévu à cet effet.

CONTACT ECOLE DE PRESLY

Ecole de Presly:

TEL: 02-48-73-48-94

Mme MALICHARD Sandra



CONTACTS UTILES

ENEDIS coupure de courant 09 726 750 18

VEOLIA eau 09 693 235 29

CONTACTS MAIRIE DE PRESLY

REFERENTS VOISINS VIGILANTS:

M. Rodolphe MANDRA 02 48 73 40 94

M. Cyrille CLOZIER 06 38 97 45 12

M. le Maire ou les élus 06 48 32 52 67

MAIRIE DE PRESLY

- Ouverture au public: lundi, mardi et jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 et le vendredi de 9h à 11h30 et de 15h à 18h.
- A contacter au 02 48 73 43 89 ou par mail mairie-de-presly@wanadoo.fr.
- N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune
<https://www.mairiedepresly.fr>